

Canadian Ski Marathon Incorporated
États financiers
Pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État de la situation financière	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des résultats	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 13

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil d'administration de Canadian Ski Marathon Incorporated

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Canadian Ski Marathon Incorporated (l'entité), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 avril 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point - Informations comparatives

Les états financiers de l'entité pour l'exercice terminé le 30 avril 2024 ont été émis sous un rapport d'examen daté le 13 mars 2025, et par conséquent, les informations comparatives ne sont pas auditées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que l'entité a subi des pertes importantes au cours des deux derniers exercices. Comme il est indiqué à la note 2, ces événements ou situations, conjugué aux autres questions exposées dans la note 2, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

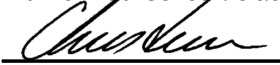
Comptables professionnels agréés¹
Ottawa (Ontario)
27 octobre 2025

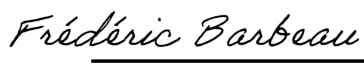
Canadian Ski Marathon Incorporated

État de la situation financière

30 avril	2025	2024 (Non audité)
Actif		
Court terme		
Encaisse	37 186 \$	28 591 \$
Apports à recevoir et autres créances (Note 3)	103 770	112 299
Stocks	41 135	30 479
	182 091 \$	171 369 \$
Passif et Actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	43 220 \$	36 560 \$
Effet à payer (Note 5)	117 063	117 063
	160 283	153 623
Actif net		
Actif net non affecté	21 808	17 746
	182 091 \$	171 369 \$

Au nom du Conseil d'administration:

 Président

 Frédéric Barbeau Trésorier

Canadian Ski Marathon Incorporated
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2025	2024 (Non audité)
Solde, début de l'exercice	17 746 \$	44 465 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	<u>4 062</u>	<u>(26 719)</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>21 808 \$</u>	<u>17 746 \$</u>

Canadian Ski Marathon Incorporated

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2025	2024 (Non audité)
Produits		
Activités	333 096 \$	316 674 \$
Commandites privées	66 896	43 000
Contributions privées de particuliers	63 460	37 926
Autres produits	15 444	-
Subventions municipales	12 000	12 000
Subventions provinciales	-	23 000
	490 896	432 600
Charges		
Activités	333 191	302 175
Assurance	3 376	4 041
Créances douteuses	5 000	1 719
Frais bancaires	9 886	6 376
Frais d'adhésion et licences	2 194	1 571
Frais de bureau	55 864	47 583
Honoraires professionnels	24 027	23 356
Loyer	12 000	12 000
Publicité et promotion	4 957	432
Salaires et avantages sociaux	29 559	55 705
Téléphone	6 780	4 361
	486 834	459 319
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	4 062 \$	(26 719)\$

Canadian Ski Marathon Incorporated

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2025	2024 (Non audité)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 062 \$	(26 719)\$
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Apports à recevoir et autres créances	8 530	61 915
Stocks	(10 656)	5 718
Créditeurs et frais courus	6 659	(24 207)
	8 595	16 707
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	-	(40 000)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	8 595	(23 293)
Encaisse, début de l'exercice	28 591	51 884
Encaisse, fin de l'exercice	37 186 \$	28 591 \$

Canadian Ski Marathon Incorporated

Notes complémentaires

30 avril 2025

1. Principales méthodes comptables

Nature et le but de l'organisme	Canadian Ski Marathon Incorporated (l'organisme) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Canadian Ski Marathon Incorporated s'engage à organiser un évènement de ski de fond. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur les apports à recevoir et autres créances.
Comptabilisation des produits	<u>Apports</u> L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. <u>Activités</u> Les produits d'activités de l'évènement du marathon sont constatés lorsque le marathon a lieu.
Stocks	Les stocks comprennent différents articles promotionnels. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur des stocks passés en charges est de 6 423 \$ (2024 - 10 823 \$).

Canadian Ski Marathon Incorporated

Notes complémentaires

30 avril 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers	Les instruments financiers dans des conditions de pleine concurrence sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charge pour les éléments évalués à la juste valeur et ils sont portés au débit de l'instrument financier pour les éléments évalués au coût après amortissement. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indicateurs d'une perte de valeur. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou les flux de trésorerie futurs de l'actif financier est identifié, la valeur comptable de cet actif est réduite et le montant est constaté à titre de dépréciation dans le résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne dépasse pas le montant qui aurait été constaté à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée, et le montant de la reprise de valeur est comptabilisé en résultat net.
Apports reçus sous forme de services	Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider Canadian Ski Marathon Incorporated à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de Canadian Ski Marathon Incorporated et qui auraient dû autrement être achetés par Canadian Ski Marathon Incorporated sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Canadian Ski Marathon Incorporated

Notes complémentaires

30 avril 2025

2. Continuité d'exploitation

Au cours des deux exercices précédents, Canadian Ski Marathon Incorporated a subi des déficits et son encaisse avait diminué lors des quatre exercices précédents. Bien que Canadian Ski Marathon Incorporated ait un excédent des produits sur les charges pour l'exercice terminé le 30 avril 2025, il demeure un doute sur la capacité de Canadian Ski Marathon Incorporated à poursuivre son exploitation.

La capacité de Canadian Ski Marathon Incorporated à poursuivre son exploitation dépendra de sa capacité à trouver de nouvelles sources de financement, à réduire ses charges et à augmenter ses inscriptions au Marathon.

Les états financiers sont préparés sur une base de continuité d'exploitation conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, lesquelles partent de l'hypothèse que Canadian Ski Marathon Incorporated sera en mesure d'obtenir le financement nécessaire pour réaliser ses actifs et régler ses passifs dans le cours normal de ses activités. Si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation s'avérait inappropriée pour les états financiers concernés, des ajustements devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs.

3. Apports à recevoir et autres créances

	2025	2024 (Non audité)
Apports à recevoir	65 144 \$	84 200 \$
Taxes à la consommation à recevoir	38 626	28 094
Autres créances à recevoir	-	5
	<u>103 770 \$</u>	<u>112 299 \$</u>

Canadian Ski Marathon Incorporated

Notes complémentaires

30 avril 2025

4. Effet à payer

	2025	2024 (Non audité)
Effet à payer, sans garantie, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 25 000 \$ à partir de 2026	117 063 \$	117 063 \$

5. Instruments financiers

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit lié aux apports à recevoir. La plus grande partie des apports à recevoir de l'organisme provient de sources gouvernementales et l'organisme met tout en oeuvre pour respecter les critères d'admissibilité afin de recevoir le financement correspondant.

Il n'y a eu aucune variation du risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Canadian Ski Marathon Incorporated éprouve des difficultés à honorer ses obligations liées à des passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque que, en raison des besoins en trésorerie opérationnels, Canadian Ski Marathon Incorporated n'ait pas suffisamment de fonds pour régler une transaction à la date d'échéance; soit forcé de vendre des actifs financiers à un montant plus bas que le prix du marché; ou sera dans l'impossibilité de régler ou recouvrir un actif financier. Canadian Ski Marathon Incorporated est exposé à un risque lié principalement de ses créiteurs et l'effet à payer.

L'approche de Canadian Ski Marathon Incorporated pour gérer la liquidité consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours un flux de trésorerie suffisant pour financer ses activités et faire face à ses dettes lorsqu'elles sont exigibles, tant dans des conditions normales que perturbées. Canadian Ski Marathon Incorporated conserve une partie de ses actifs investis en titres réalisables à court terme.

Il n'y a eu aucune variation du risque par rapport à l'exercice précédent.

Canadian Ski Marathon Incorporated

Notes complémentaires

30 avril 2025

6. Chiffres comparatif

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.
